

## SOMMAIRE

INFORMATIONS CLUBS	<input checked="" type="checkbox"/>	JURIDIQUE	<input type="checkbox"/>	3C3	<input type="checkbox"/>
DÉVELOPPEMENT	<input type="checkbox"/>	OFFICIELS	<input type="checkbox"/>	TECHNIQUE	<input type="checkbox"/>
MINI BASKET	<input type="checkbox"/>	COMPÉTITION	<input type="checkbox"/>	MÉDICALE	<input type="checkbox"/>
CHAMPIONNAT 3X3	<input type="checkbox"/>				

### FERMETURE ESTIVALE DU COMITÉ

Du 10 juillet 2020 (au soir)  
au 10 août 2020 (au matin)



## INFORMATIONS CLUBS

### ➤ CHANGEMENTS DE COORDONNÉES

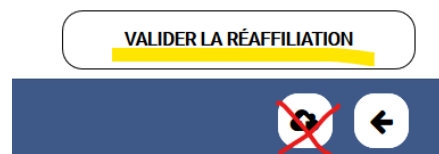
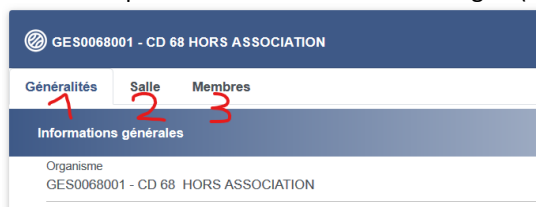
<b>CERNAY</b> (changement du Correspondant)	Camille SPAETY 15 A rue Marceau 68270 WITTENHEIM Port : 06 85 27 00 52 Email : <a href="mailto:camille.spaety68@gmail.com">camille.spaety68@gmail.com</a>
--	---

### ➤ BASKET SANTÉ : CHRISTEL SPORT SANTÉ

Veuillez trouver ci-joint une plaquette de Christel Sport Santé.  
N'hésitez pas à contacter Christel si vous souhaitez proposer cette activité dans votre club.

### ➤ RAPPEL : AFFILIATION

Lors de la procédure de renouvellement de l'affiliation, il faut obligatoirement cliquer sur les 3 onglets l'un après l'autre, avant de pouvoir valider l'opération en bas du troisième onglet (membres).



Le renouvellement d'affiliation n'est pris en compte que lorsque le message ci-dessous apparait en bas de page :

Cette réaffiliation a été validée pour la saison 2020-2021

Ci-dessous les clubs qui ne sont pas encore affiliés à ce jour :

ANDOLSHEIM  
CERNAY  
FLAXLANDEN  
HEIMERSDORF

HIRTZFELDEN  
MOERNACH  
REGUISHEIM  
RIBEAUVILLE

AMICALE VILLE  
CREDIT MUTUEL  
RHODIA CHALAMPE

### **ATTENTION :**

**Date limite de saisie : le mardi 30 juin 2020.**

#### ➤ **INFO PRESIDENT DE LA FFBB**

Ci-dessous les premiers éléments du ministère qui nous précisent ce qui est permis et ce que nous devons faire :

Les pratiques de sport collectifs, en entraînement comme en match, ne sont plus interdites,

Donc les compétitions de 3x3 que nous avons prévues d'organiser sont autorisées, sous notre entière responsabilité et à la condition :

- Que la fédération édicte des protocoles sanitaires conformes à ce nouveau contexte pour chaque modalité de pratique sportive envisagée, et mette à disposition des clubs et du public ces préconisations et protocoles (site internet fédéral),
- Que nous respectons les règles d'accueil du public.

En attente des protocoles sanitaire de la FFBB.

#### ➤ **LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE SPORT HANDICAP – APPEL A PROJETS**

Il s'agit pour le Département d'encourager la lutte contre les discriminations, en favorisant notamment l'accès de tous à la pratique sportive et en incitant la jeunesse à s'engager dans des démarches de citoyenneté et d'égalité.

Dans ce cadre, il lance, pour la première fois en 2020, l'**appel à projets « Lutte contre les discriminations dans le sport »**, avec l'objectif d'inciter les associations sportives haut-rhinoises et les comités départementaux sportifs à mettre en place des actions pour prévenir et/ou lutter contre les discriminations.

Par ailleurs, il a décidé de reconduire son soutien aux clubs et comités départementaux souhaitant mettre en œuvre des actions, de formation ou d'achat de matériels spécifiques, destinées à développer l'activité physique des personnes en situation de handicap. A ce titre, il renouvelle cette année l'**appel à projets « Sport & Handicap »**.

Vous trouverez en pièces jointes les deux cahiers des charges vous précisant les objectifs, les conditions d'éligibilité et les critères de sélection des projets, le calendrier ainsi que le cadre juridique et financier de chacun des appels à projets.

Les dossiers sont à déposer avant le 30 septembre 2020 à minuit exclusivement de manière dématérialisée sur la plateforme démarches simplifiées :

- Pour l'appel à projet lutte contre les discriminations dans le sport :  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appels-a-projets-lutte-contre-les-discriminations->
- Pour l'appel à projet sport & handicap :  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appels-a-projets-sport-handicap>

L'accès à la plateforme est également possible via le site internet du Conseil départemental : [www.haut-rhin.fr](http://www.haut-rhin.fr)  
Pour toute question, vous trouverez les coordonnées des personnes à contacter dans le cahier des charges.

### ➤ FORMATION EDUCATEUR SPORTIF SPORT SANTE NIVEAU 1

Nous vous informons que les inscriptions pour la formation E3S1 (**Éducateur Sportif Sport-Santé niveau 1**) dans le Haut-Rhin sont lancées\*.

Vous trouverez en pièces jointes :

- la fiche d'inscription à cette formation en version PDF et XLS
- la plaquette de présentation.

Les documents sont également disponibles sur notre site internet : <https://www.cdos68.fr>

### **ATTENTION : PLACES LIMITÉES !**

Il s'agit d'une formation de 20h indispensable pour aller vers le niveau 2 et permettant de demander le label Prescri'mouv.

Début du e-learning (12h) le 28 septembre, fin de la formation en présentiel à Mulhouse le 28 novembre 2020 (8h).

Date limite d'inscription : **le 23 septembre 2020**

### A noter :

Si votre CD est adhérent au CDOS, les candidats de votre CD ou de vos clubs ne paieront que 100 €. Pour les non-adhérents, le coût est de 200 €.